



L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des exportations (EACCE) et le bureau de contrôle de la qualité des Pays-Bas (KCB) ont signé sous la présidence de Mr le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime AZIZ AKHANNOUCH une convention de partenariat

Dans le cadre de sa politique de renforcement du contrôle technique et de la coopération avec ses homologues, organismes de contrôle de la qualité à l'Etranger, l'EACCE a signé le 29 Avril 2015 en marge du SIAM une convention de partenariat avec le bureau de contrôle de la qualité des Pays-Bas (KCB)

Cette convention vise à développer notamment l'échange d'information et d'expertise entre les deux organismes en matière de contrôle de la qualité, d'informations réglementaires, techniques et commerciales, de veille et des statistiques ainsi que d'autres domaines d'activités d'intérêt commun.

